



COMMUNIQUÉ

Le personnel syndiqué du CAP, représenté par l'AEFO, rejette l'offre révisée de l'employeur

Ottawa, le 1^{er} décembre 2023 – Le Centre d'appui et de prévention (CAP) annonce que, à la suite du vote supervisé par la Commission des relations de travail de l'Ontario (CRTO), le personnel syndiqué, représenté par l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens (AEFO), a rejeté l'offre révisée de l'employeur à 87.9%.

Le CAP exprime sa déception face à ce résultat, tout en respectant la décision de son personnel syndiqué. « L'offre que nous avons proposée constituait l'ultime option envisageable dans notre contexte financier actuel et en tenant compte des services que nous fournissons à la communauté francophone d'Ottawa », a déclaré Rachel Gouin, directrice du CAP. « Confrontés à cette impasse, sans financement supplémentaire, nous serons dans l'obligation envisager une restructuration des services offerts et malheureusement procéder à des décisions difficiles, en réduisant l'offre de service et par conséquent, en éliminant des postes, pour maintenir notre équilibre financier et répondre aux demandes de notre personnel syndiqué. »

Le CAP reconnaît l'importance de gérer efficacement les fonds publics dont il dispose et s'engage à agir de manière responsable pour assurer la continuité des services essentiels à la communauté francophone. Ce processus, qui demandera du temps et de la réflexion, est une étape nécessaire pour répondre de manière responsable aux demandes du personnel syndiqué du CAP, tout en assurant la viabilité de notre organisation

Denis Beaudry, président du conseil d'administration du CAP, souligne l'importance d'investir dans les services communautaires en santé mentale et en dépendances, ainsi que dans les services en français. « Cette situation souligne l'importance d'un financement adéquat pour les organisations communautaires afin d'assurer la qualité des services et de favoriser l'attraction et la rétention de notre personnel dévoué. »

En dépit de la grève, Le CAP reste engagé à maintenir les services essentiels. Nous maintiendrons en place les mesures temporaires pour garantir la continuité des services essentiels. Les équipes non-syndiquées redoublent d'efforts pour assurer la disponibilité de ces services cruciaux.

Le CAP reste déterminé à collaborer avec l'AEFO pour identifier des solutions permettant de résoudre cette impasse. L'objectif commun est de mettre un terme à la grève tout en préservant au maximum les services essentiels destinés à notre communauté francophone.

Le CAP remercie sa clientèle et ses partenaires pour leur patience et leur soutien durant ces moments difficiles et assure que des mises à jour seront fournies régulièrement au fur et à mesure de l'évolution des négociations.

Pour toute demande d'information supplémentaire, veuillez contacter :
Hanane Abdelmadjid, Directrice des communications et relations publiques
habelmadjid@centrelecap.ca - 613-789-2240 poste 206

CENTRELECAP.CA